



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>100873</b>	De <b>M. Philippe Folliot</b> ( Union des démocrates et indépendants - Tarn )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Agriculture, agroalimentaire et forêt		<b>Ministère attributaire</b> > Agriculture, agroalimentaire et forêt
<b>Rubrique</b> > agriculture	<b>Tête d'analyse</b> > aides	<b>Analyse</b> > versement. délais.
Question publiée au JO le : <b>29/11/2016</b>		

### Texte de la question

M. Philippe Folliot attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement sur les aides accordées aux agriculteurs et plus particulièrement sur le retard de paiement des différentes aides versées. En effet, dans le Tarn et plus particulièrement sur les zones de montagne ou encore du Piémont, de nombreux éleveurs s'inquiètent du retard de ces paiements. Travaillant dans des conditions déjà très difficiles, ces aides sont d'une importance capitale pour le précaire équilibre financier de nombre d'exploitants. Elles permettent à ces derniers d'évoluer dans un environnement de travail plus favorable pour contrebalancer des prix de vente scandaleusement bas qui couvrent à peine les coûts de productions et charges, et ainsi mettre en place une légitime compensation des handicaps naturels auxquels ils doivent faire face. Au delà de cette inquiétude, il apparaît que cette situation est insupportable pour l'ensemble de la profession eu égard de la profonde crise qu'elle traverse et de ce qu'elle donne à notre pays. Aucun employé du secteur privé, aucun fonctionnaire public quel qu'il soit, ne supporterait d'être payé avec 6 mois de retard. Il ne peut donc pas être demandé aux agriculteurs de vivre, à leur insu, une situation que personne d'autre n'accepterait. Ainsi, il souhaiterait qu'il donne des garanties aux agriculteurs quant au versement dans des délais raisonnables des aides qui doivent leur être attribuées afin de les rassurer. Aussi, il lui demande de s'engager à ce qu'une telle situation ne se reproduise plus.